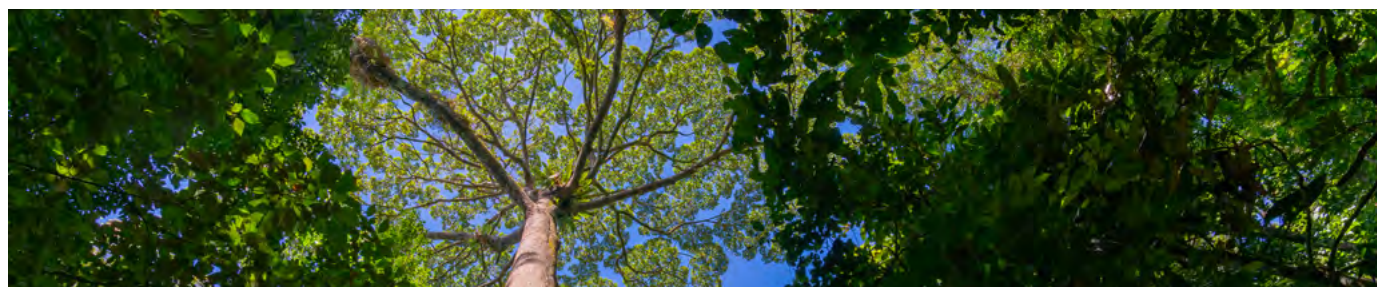




4 questions à Kristell Agaësse & Sonia Berrejeb pour comprendre l'approche ESG du fonds R-co 4Change Convertibles Europe



Kristell Agaësse

Responsable
de la gestion Convertibles
et High Yield

Comment l'investissement responsable joue un rôle majeur au sein du marché des obligations convertibles européennes ? Kristell Agaësse & Sonia Berrejeb nous donnent les clés pour comprendre l'approche ESG du fonds R-co 4Change Convertibles Europe.

Pourquoi avoir choisi la labélisation ISR⁽¹⁾ pour ce fonds de la gamme 4Change ?

S.B. : Au delà de notre approche d'intégration ESG⁽²⁾ au sein de nos portefeuilles, initiée dès 2011 avec la signature des UN PRI⁽³⁾, le label ISR crédibilise notre démarche et notre processus d'investissement à travers un cadre connu et lisible pour les investisseurs. Cette labélisation représente un critère essentiel dans un environnement confronté à une offre croissante de produits durables, parfois difficilement comparables. Ce label s'inscrit dans une volonté de participer activement à la transition durable, tout en pérennisant notre démarche dans le temps. Il est ainsi le gage de notre crédibilité et valide notre expertise, en proposant un fonds labélisé ISR, Article 8 SFDR⁽⁴⁾ et Catégorie 1 AMF⁽⁵⁾.

Que pouvez-vous nous dire sur l'approche ESG du fonds R-co 4Change Convertibles Europe ?

K.A. : D'un point de vue qualitatif, nous nous appuyons sur notre équipe ESG ainsi que sur nos analystes qui intègrent différents critères durables à leurs recommandations d'investissement. D'un point de vue quantitatif, nous bénéficions de l'apport d'outils externes tels que MSCI, nous nous comparons à un univers ESG 100% convertibles européennes, avec des exclusions strictes du Groupe Rothschild & Co (armes controversées et sanctions internationales, principes fondamentaux, charbon thermique), et enfin, nous nous engageons à battre significativement la note de cet univers diminué des 20% les moins bien classés.



Sonia Berrejeb

Gérante R-co 4Change
Convertibles Europe

(1) Le label ISR a été créé en 2016 par le ministère de l'Economie et des Finances dont l'objectif est d'offrir une meilleure visibilité aux fonds d'investissement de droit français respectant des critères stricts en matière d'investissement socialement responsable

(2) ESG : Ce sigle désigne les critères Environnementaux, Sociaux et de bonne Gouvernance qui sont utilisés pour analyser et évaluer la prise en compte du développement durable et des enjeux de long terme dans la stratégie des entreprises.

(3) UN PRI : L'initiative PRI est une initiative lancée par des investisseurs en partenariat avec l'Initiative financière du programme des nations unies pour l'environnement et le Pacte Mondial de l'ONU qui coopère avec un réseau international de signataires dans le but d'appliquer les six Principes pour l'investissement responsable.

(4) SFDR : Le Règlement "Sustainable Finance Disclosure Regulation" (SFDR) vise à fournir plus de transparence concernant la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers.

(5) Catégorie AMF : L'AMF définit une classification ESG des fonds commercialisés en France, chaque catégorie intègre des critères précis au niveau de la couverture de l'univers d'investissement par une approche extra-financière, des règles d'exclusion ou des exigences de communication (documentation réglementaire ou commerciale).

Également, 4 indicateurs d'impacts mesurables, appelés "KPI⁽⁶⁾" ont été défini, à savoir :

- (i) un pilier Environnement, avec l'intensité carbone,
- (ii) un pilier Social, avec la sécurité de l'information,
- (iii) un pilier Gouvernance, avec le pourcentage de femmes administrateurs, et enfin (iv) un pilier des Droits Humains. Pour deux d'entre eux, nous nous engageons à surpasser notre univers : le pilier Gouvernance, afin de soutenir la progression de la diversité, et le pilier des Droits Humains. Enfin, nous engageons un dialogue régulier avec les sociétés nous permettant ainsi d'enrichir notre analyse et de suivre l'évolution de la trajectoire durable de ces sociétés détenues en portefeuille. Les mesures de ces critères qualitatifs et quantitatifs sont des éléments de preuve sur la qualité durable des investissements réalisés.

Comment le marché des obligations convertibles ainsi que votre portefeuille s'inscrivent dans l'environnement ESG ?

S.B. : Tout d'abord, il faut savoir que le marché européen des obligations convertibles connaît une certaine maturité, avec la première émission verte apparue en 2020, pour atteindre aujourd'hui 3,2 milliards d'euros en taille d'émissions⁽⁷⁾. Si nous analysons notre univers ESG en tant que tel, constitué à 100% d'obligations convertibles européennes, ce dernier est très bien noté⁽⁸⁾, avec un taux de couverture des émetteurs significatifs, nous poussant à encore plus d'excellence. Un autre élément essentiel de notre stratégie d'investissement, en complément des critères financiers, porte sur les dialogues réguliers avec les émetteurs pour suivre, au-delà de leur notation actuelle, leur courbe de progression.

Notre approche n'étant pas dogmatique, nous souhaitons aussi bien être investis sur les "champions" de l'ESG que sur les acteurs de la transition devant faire face à des changements structurels de modèles économiques. L'ESG a ainsi sa place, au même titre que l'analyse fondamentale, au cœur de notre expertise de gestion.

Quels sont les atouts de votre engagement ainsi que vos perspectives pour ce fonds ?

K.A. : R-co 4Change Convertibles Europe est partie prenante de la transition durable. L'engagement des sociétés en portefeuille est réalisé à la fois par le travail effectué au sein des initiatives de place, comme Climate 100+⁽⁹⁾ ou Finance For Tomorrow⁽¹⁰⁾, mais également au travers de dialogues ciblés avec les sociétés en portefeuille. Ces échanges sont réalisés et de manière active, par exemple, lors de l'apparition d'une controverse, d'une opération sur le capital ou bien encore pour une société appartenant à un secteur sensible. Cette montée en compétence ESG s'inscrit dans la continuité de notre processus d'investissement, et le label ISR nous a permis de mesurer et de faire part à nos clients de notre engagement vers des investissements plus responsables. Cette démarche s'illustre avec une exigence forte en matière de transparence des informations, mais aussi au travers des reporting ESG et financiers. Il est ainsi essentiel de s'engager dans une stratégie ESG de long terme, motivation supplémentaire dans notre recherche de performance et de gestion des risques, car adopter de meilleures pratiques et contribuer à une économie durable est une stratégie qui se veut gagnante pour tous. ■

(6) KPI : Ce sigle signifie "Key Performance Indicators", soit en français "Indicateurs de performance clés"

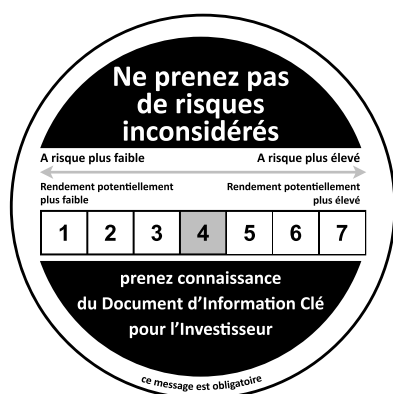
(7) Source : Bloomberg, au 30/09/2021

(8) Note MSCI ESG Research, AA soit 7,6 au 30/09/2021

(9) Climate Actions 100+ est une initiative dirigée par des investisseurs lancée en 2017 pour garantir que les plus grandes entreprises émettrices de gaz à effet de serre dans le monde prennent les mesures nécessaires pour lutter contre le changement climatique.

(10) Finance for Tomorrow réunit l'ensemble des acteurs privés, publics et institutionnels de la Place de Paris désireux de s'engager pour une finance qui mise sur un avenir durable et conjugue investissement de long terme et prise en compte des défis environnementaux et sociaux.

Les commentaires contenus dans ce document ne sauraient être considéré comme un conseil en placement, un conseil fiscal, une recommandation ou un conseil en investissement de la part de Rothschild & Co Asset Management Europe.



Durée de placement recommandée : 3 ans

Le niveau de risque de cet OPCVM est de 4 (volatilité comprise entre 5% et 10%) et reflète principalement son positionnement sur les marchés des obligations convertibles européennes. Les données historiques utilisées pour le calcul de cet indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM. La catégorie de risque associée à l'OPCVM n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps à la hausse comme à la baisse. La catégorie la plus faible ne signifie pas sans risque. L'OPCVM

n'est pas garanti en capital. Autres facteurs de risque importants, non pris en compte de manière adéquate par l'indicateur : Impact des techniques telles que des produits dérivés : L'utilisation des produits dérivés peut amplifier l'impact des effets de mouvement de marché du portefeuille. La survenance de l'un de ces risques pourra entraîner une baisse de la valeur liquidative du FCP. Pour de plus amples informations sur le profil de risque et ses principaux contributeurs, merci de vous référer au prospectus.

Avant tout investissement, il est impératif de lire attentivement le DICI et prospectus de l'OPC, et plus particulièrement sa section relative aux risques et aux frais, disponibles sur le site Internet de Rothschild & Co Asset Management Europe : am.eu.rothschildandco.com

Disclaimer MSCI ESG

Although Rothschild & Co Asset Management Europe information providers, including without limitation, MSCI ESG Research LLC and its affiliates (the "ESG Parties"), obtain information (the "Information") from sources they consider reliable, none of the ESG Parties warrants or guarantees the originality, accuracy and/or completeness, of any data herein and expressly disclaim all express or implied warranties, including those of merchantability and fitness for a particular purpose. The Information may only be used for your internal use, may not be reproduced or disseminated in any form and may not be used as a basis for, or a component of, any financial instruments or products or indices. Further, none of the Information can in and of itself be used to determine which securities to buy or sell or when to buy or sell them. None of the ESG Parties shall have any liability for any errors or omissions in connection with any data herein, or any liability for any direct, indirect, special, punitive, consequential or any other damages (including lost profits) even if notified of the possibility of such damages.

Certain information ©2021 MSCI ESG Research LLC. Reproduced by permission.

Avertissements

Document à caractère publicitaire, simplifié et non contractuel. Les informations, commentaires et analyses contenus dans ce document sont fournis à titre purement informatif et ne sauraient être considérés comme un conseil en placement, un conseil fiscal, une recommandation ou un conseil en investissement de la part de Rothschild & Co Asset Management Europe. Les informations/opinions/données contenues mentionnées dans ce document, considérées comme légitimes et correctes le jour de leur publication, conformément à l'environnement économique et financier en place à cette date, sont susceptibles d'évoluer à tout moment.

Bien que ce document ait été préparé avec le plus grand soin à partir de sources réputées fiables par Rothschild & Co Asset Management Europe, il n'offre aucune garantie quant à l'exactitude et à l'exhaustivité des informations et appréciations qu'il contient, qui n'ont qu'une valeur indicative et sont susceptibles d'être modifiées sans préavis. Rothschild & Co Asset Management Europe n'a pas procédé à une vérification indépendante des informations contenues dans ce document et ne saurait donc être responsable de toute erreur ou omission, ni de l'interprétation des informations contenues dans ce document. Toutes ces données ont été établies sur la base d'informations comptables ou de marché. Les données comptables n'ont pas toutes été auditées par un commissaire aux comptes.

En outre, compte tenu du caractère subjectif de certaines analyses, il convient de souligner que les informations, projections, estimations, anticipations, hypothèses et/ou opinions éventuelles ne sont pas nécessairement mises en pratique par les équipes de gestion de Rothschild & Co Asset Management Europe ou de ses affiliés, qui agissent en fonction de leurs propres convictions. Certains énoncés prévisionnels sont préparés sur la base de certaines hypothèses, qui pourront vraisemblablement différer soit partiellement, soit totalement de la réalité. Toute estimation hypothétique est, par nature, spéculative et il est envisageable que certaines, si ce n'est l'ensemble, des hypothèses relatives à ces illustrations hypothétiques ne se matérialisent pas ou diffèrent significativement des déterminations actuelles. La présente analyse n'est valable qu'au moment de la rédaction du présent rapport.

R-co 4Change Convertibles Europe est un compartiment de la Société d'Investissement à Capital Variable de droit français "R-Co", dont le siège social est 29, avenue de Messine – 75008 Paris, immatriculée 844 443 390 RCS PARIS. Les informations ne présument pas de l'adéquation de l'OPC présenté au profil et à l'expérience de chaque investisseur individuel. Rothschild & Co Asset Management Europe ne saurait être tenu responsable d'aucune décision prise sur le fondement des éléments contenus dans ce document ou inspirée par eux. En cas de doute, et avant toute décision d'investir, nous vous recommandons de prendre contact avec votre conseiller financier ou fiscal. L'Organisme de Placement Collectif (OPC) présenté ci-dessus est organisé selon la loi française, et réglementé par l'Autorité des marchés financiers (AMF). L'investissement dans des parts ou actions de tout OPC n'est pas exempt de risques. Avant tout investissement, il est impératif de lire attentivement le DICI et prospectus de l'OPC, et plus particulièrement sa section relative aux risques. Chaque investisseur doit également s'assurer des juridictions dans lesquelles les parts ou actions de l'OPC sont enregistrées. Le DICI/prospectus complet est disponible sur notre site Internet : am.eu.rothschildandco.com.

La valeur liquidative (VL) / valeur nette d'inventaire (VNI) est disponible sur notre site internet. Les informations présentées ne sont pas destinées à être diffusées et ne constituent en aucun cas une invitation à destination de ressortissants des États-Unis ou de leurs mandataires. Les parts ou actions de l'OPC présenté dans ce document ne sont pas et ne seront pas enregistrées aux États-Unis en application du U.S. Securities Act de 1933 tel que modifié ("Securities Act 1933") ou admises en vertu d'une quelconque loi des États-Unis. Ces parts ou actions ne doivent ni être offertes, vendues ou transférées aux États-Unis (y compris dans ses territoires et possessions) ni bénéficier, directement ou indirectement, à une "U.S. Person" (au sens du règlement S du Securities Act de 1933) et assimilées (telles que visées dans la loi Américaine dite "HIRE" du 18/03/2010 et dans le dispositif FATCA).

Les chiffres cités ont trait aux années écoulées. Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures, et ne sont pas constantes dans le temps. La valeur des investissements et des revenus en découlant peut varier à la hausse comme à la baisse, et n'est pas garantie. Il est donc possible que vous ne récupériez pas le montant initialement investi. Les variations des taux de change peuvent affecter à la hausse comme à la baisse la valeur des investissements et des revenus en découlant, lorsque la devise de référence de l'OPC est différente de la devise de votre pays de résidence. Les OPC dont la politique d'investissement vise plus particulièrement des marchés ou secteurs spécialisés (comme les marchés émergents) sont généralement plus volatils que les fonds plus généralistes et d'allocation diversifiée. Pour un OPC volatil, les fluctuations peuvent être particulièrement importantes, et la valeur de l'investissement peut donc chuter brusquement de façon importante. Les performances présentées ne tiennent pas compte des éventuels frais et commissions perçus lors de la souscription et rachat des parts ou actions de l'OPC concerné. Les portefeuilles, produits ou valeurs présentés sont soumis aux fluctuations du marché et aucune garantie ne peut être donnée quant à leur évolution future. Le traitement fiscal dépend de la situation individuelle de chaque investisseur, et peut faire l'objet de modifications.

Rothschild & Co Asset Management Europe, Société de gestion de portefeuille au capital de 1 818 181,89 euros, 29, avenue de Messine – 75008 Paris. Agrément AMF N° GP 17000014, RCS Paris 824 540 173.

Toute reproduction partielle ou totale de ce document est interdite, sans l'autorisation préalable de Rothschild & Co Asset Management Europe, sous peine de poursuites.

À propos de Rothschild & Co Asset Management Europe

Division spécialisée en gestion d'actifs du groupe Rothschild & Co, nous offrons des services personnalisés de gestion à une large clientèle d'investisseurs institutionnels, d'intermédiaires financiers et de distributeurs. Nous articulons notre développement autour d'une gamme de fonds ouverts, commercialisés sous quatre marques fortes : Conviction, Valor, Thematic et 4Change, et bénéficiant de nos expertises de long terme en gestion active et de conviction ainsi qu'en gestion déléguée. Basés à Paris et implantés dans 10 pays en Europe, nous gérons plus de 22 milliards d'euros et regroupons près de 160 collaborateurs. Plus d'informations sur : am.eu.rothschildandco.com



Retrouvez toutes les informations sur am.eu.rothschildandco.com

